

# PASSAGE À LA TÉLÉRELÈVE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU!



**100 % des abonnés** ayant un compteur public disposeront du service!

## Les avantages du nouveau service



Plus besoin de prendre rendez vous, la relève de votre compteur sera réalisée quel que soit son emplacement - des facturations 100 % sur index relevés.



Un suivi quotidien de votre consommation avec la possibilité de paramétrer des alarmes et des alertes en cas de suspicions de fuite.



incertitudes lors Fini les déménénagements des l'index compteur sera disponible à date la d'arrivée ou de départ de votre logement.

### A partir du portail abonné, accessible en ligne, vous pourrez :

- consulter le suivi et l'historique de vos consommations,
- être informé en cas de suspicion de fuite après compteur,
- paramétrer votre compte pour recevoir des alertes lors de vos absences.



Pour vous enregistrer sur le service, vous recevrez prochainement un fascicule vous précisant les modalités d'accès au service via internet.



#### Des économies pour le service et pour l'abonné

- Amélioration du rendement du réseau liée à une détection plus rapide des casses sur les conduites.
- Grâce à l'historique de vos consommations et l'accès à l'information de consommation au quotidien, vous aurez la possibilité d'avoir un suivi réel et une analyse de vos consommations avec à la clé une diminution des consommations individuelles.
- Une meilleure gestion du réseau et des travaux d'investissement ciblés pour le syndicat.



#### Comment ca marche ?

Votre nouveau compteur sera équipé d'un module radio (SIGFOX) qui transmettra deux fois par jour les données de votre consommation à un concentrateur connecté à internet.





#### La mise en place

- Le déploiement du système à l'ensemble des abonnés du service s'effectuera jusqu'en 2018.
- Des agents remplaceront les compteurs existants par des compteurs équipés d'une tête émettrice.
- Environ 15 jours avant l'intervention, un courrier vous précisant les modalités de l'intervention vous sera envoyé.
- Si votre compteur est accessible, l'opération sera transparente. Si vous souhaitez assister au renouvellement de votre compteur, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous sur une plage de 2 heures.

Cette nouvelle prestation est intégralement financée par le Syndicat, dans le cadre du prix actuel de l'eau.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE SEPTEME Mairie de Septème - 330 place Cécillon **38780 SEPTEME** Tél. 04.74.58.26.58 - Fax 04.74.58.23.85



**SOGEDO** 

Zone d'Activité - 109 rue de la Garenne **38780 SEPTEME** 

Tél: 04 74 59 69 04